



Spécial Syndiqué-es

Avec tous les syndiqué-es du département, tu es appelé-e à participer au congrès du SNUipp-FSU 93. C'est un moment important pour faire vivre la démocratie dans notre syndicat et qui a lieu tous les trois ans.

Des assemblées générales auront lieu dans chaque section locale. Il est important qu'un maximum de syndiqué-es y participent et élisent leurs délégué-es.

Continuons ensemble, par notre participation au débat syndical, à construire les orientations et actions que nous voulons.

Les assemblées générales locales désigneront les délégué-es au congrès.

Mouvement départemental
A partir du 13 mai 2013, pour connaître votre affectation, cliquez sur

<http://www.snuipp.fr/93>

*avec votre
code confidentiel*



**CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
DU SNUIPP-FSU 93
Lundi 27 mai 2013
Mardi 28 mai 2013
de 8 h 45 à 17 h 30
Auditorium
Bourse Départementale du Travail
(1 place de la Libération) à Bobigny**

Objectifs de ce congrès :

**Préparation du Congrès national
qui se tiendra à Saint Malo
du lundi 10 au vendredi 14 juin 2013.**

Ordre du jour du congrès

Voir p.3 le détail.

**Des débats en lien
avec les préoccupations de la profession !
Venez nombreux !**



Sommaire :

- p.1 : Congrès Départemental des 27 et 28 mai 2013.
- p.2 : Avant le congrès ; Mode d'emploi
Renouvellement du Conseil Syndical.
- p.3 : Programme du congrès.
- p.4 : Des intentions, c'est plutôt bien mais des postes c'est mieux !
APC c'est vous qui décidez.

Avant le Congrès

Participez à vos assemblées de ville

Congrès du SNUipp-FSU et élections des délégués au congrès

Un congrès est toujours un moment important puisqu'il définit la politique syndicale pour les années à venir. Il est donc nécessaire qu'un maximum de syndiqué-es participe à son élaboration à partir des textes préparatoires.

Nous devons déterminer ensemble notre positionnement et les actions nécessaires sur les thèmes retenus départementalement (dans le cadre de la préparation du congrès national) :

Thème 1 :

Quels leviers pour transformer l'école et le métier ?

Thème 2 :

Quels nouveaux droits et acquis pour les enseignants et les autres personnels de l'école ?

Thème 3 :

Quel syndicalisme pour conquérir de nouveaux droits dans l'école, la société ?

Dates des Assemblées Générales de sections locales

AUBERVILLIERS	Mardi 14 mai, à partir de 17 h 30 Lieu : voir sur le site du SNUipp 93
AULNAY sous BOIS	Mercredi 17 avril, 11 h 30 Bourse du Travail Aulnay sous Bois
BAGNOLET	Mardi 23 avril, 17 h Bourse du Travail Bagnolet
BOBIGNY	Jedi 16 mai, 12 h Elém. J.J.Rousseau
BONDY	Lundi 13 mai, 17 h Elém. Noue Caillet
CLICHY sous BOIS LE RAINCY	Jedi 25 avril, 11 h 45 - 13 h 15 Ecole P.Vaillant Couturier
DRANCY	Jedi 25 avril, 17 h - 18 h Bourse du Travail Drancy
EPINAY sur SEINE	Mardi 14 mai, 17 h Elém. Pasteur
GAGNY VILLEMOMBLE	Mardi 14 mai, 12 h - 13 h Elém. M.Morin, Gagny
LA COURNEUVE	Lundi 22 avril, 17 h Mat. P.Doumer
LE BLANC MESNIL	Mardi 23 avril, 16 h 45 Bourse du Travail Le Blanc Mesnil
LE PRE ST GERVAIS LES LILAS	Lundi 22 avril, 18 h 15 Elém. J.Jaurès
LIVRY GARGAN PAVILLONS sous BOIS	Prendre contact avec la secrétaire locale
MONTFERMEIL COUBRON VAUJOURS	Jedi 25 avril, 18 h Mat. J.B.Clément Montfermeil

MONTREUIL	Mardi 23 avril, 12 h 30 Elém. Danton
NEUILLY sur MARNE NEUILLY PLAISANCE GOURNAY sur MARNE	Jedi 25 avril, 17 h Mat. Les Oiseaux Neuilly sur Marne
NOISY LE GRAND	Lundi 13 mai, 17 h 45 Elém. Richardets
NOISY LE SEC ROSNY SOUS BOIS	Vendredi 17 mai, 17 h 30 Maison des Syndicats Noisy le Sec
PANTIN	Mardi 14 mai, 17 h 15 Local SNUipp (41 rue Delizy)
PIERREFITTE VILLETANEUSE	Jedi 25 avril, 11 h 45 Elém. R.Boivin, Pierrefitte
ROMAINVILLE	Mardi 14 mai, 17 h Elém. Cachin
SAINT DENIS	Mardi 14 mai, 18 h Bourse du Travail Saint Denis
SAINT OUEN ILE SAINT DENIS	Mercredi 17 avril, 12 h - 13 h Bourse du Travail, St Ouen
SEVRAN	Mardi 23 avril, 17 h 15 Elém. Lamartine
STAINS	Mardi 23 avril, 11 h 45 - 13 h 15 Elém. R.Rolland
TREMBLAY EN FRANCE	Jedi 16 mai, 17 h 30 Elém. P.Brossolette
VILLEPINTE	Voir sur le site du SNUipp 93
RETRAITÉS	Mardi 14 mai, 9 h 45 Bourse départementale du Travail de Bobigny

Mode d'emploi du congrès

Nous proposons à tous les syndiqué-es de participer aux Assemblées Générales et de se porter candidat-es pour être délégué-es au congrès.

Les secrétaires de sections locales remettront aux délégués, lors des Assemblées Générales, des modèles d'autorisation d'absence et des mandats.

Renouvellement du Conseil Syndical

Parce que le temps nous manque pour organiser le renouvellement dans les règles et d'un commun accord entre les deux principales tendances présentes au Conseil Syndical, un congrès exceptionnel aura lieu en octobre : il permettra le renouvellement du Conseil Syndical de Seine-Saint-Denis pour trois ans.

Tous les textes préparatoires vous ont été adressés dans la revue de couleur grise du 8 avril.

Programme du Congrès

4 1/2 journées

Lundi matin : Accueil 8 h 45

Thème 1 :

Quels leviers pour transformer l'école et le métier ?

- Où naissent les inégalités scolaires ? Qu'est-ce qu'une « école égalitaire » ? Socle commun ?
- L'éducation prioritaire :
 - redéfinition des critères sur quelle base : résultats, critères sociaux, environnement.
 - contractualisation ? Durée du label ?
- Comment rendre attractifs les territoires délaissés ? Comment stabiliser les équipes ?
- La décentralisation et l'école : quelles analyses du PEDT (Projet Educatif de Territoire) ?

**En fin de matinée :
Vote des amendements.**

Lundi après-midi :

Thème 2 : Quels nouveaux droits et acquis pour les enseignants et les autres personnels de l'école ?

- Comment assurer l'accès des étudiants des milieux populaires aux métiers de l'enseignement ?
- Les pré-recrutements : pourquoi est-ce un enjeu essentiel pour nos secteurs ?
- La souffrance au travail, quelles réponses :
 - CHSCT,
 - formation initiale et continue,
 - temps de concertation et réflexion sur le métier.
- Revalorisation des carrières, la hors classe.
- Respect des droits des personnels sur tout le territoire.
- Evaluation des enseignants : chantier SNUipp 93/SNPI.

**En fin d'après-midi : Vote des amendements.
Fin des travaux : 17 h 30**

Mardi matin 8 h 45 :

Thème 3 : Quel syndicalisme pour conquérir de nouveaux droits dans l'école, la société ?

Dans cette période d'austérité et de régressions sociales comment défendre les acquis sociaux et promouvoir une société plus juste.

La tentation d'obtenir des résultats immédiats peut conduire à un syndicalisme d'accompagnement. La prégnance du discours médiatique et politique sur la prétendue dette pèse sur notre action. Comment faire vivre le syndicalisme majoritaire, rassembleur et unitaire ?

En fin de matinée : Vote des amendements.

Mardi après-midi :

- Fin des votes sur les amendements des trois thèmes (retards).
- Examen des propositions de modifications statutaires.
- Vote de la délégation 93 au congrès de Saint Malo (8 délégués dont un de la section retraités).

Fin des travaux : 17 h 30

Contributions

1) Dates de transmission

La date limite de dépôt des contributions (contributions de tendances, de sections départementales ou de syndiqué-e-s et de groupe de syndiqué-es) pour le 2ème «gris national» de débat (envoyé à tous les syndiqués) est le 30 avril.

Toute contribution arrivée au national après cette date ne pourra être prise en compte.

2) Taille des textes

Le nombre de signes à respecter est de 3500 pour les tendances, de 2500 pour les autres contributions.

Le nombre de signes est impératif. Les parties de texte excédentaires ne pourront pas être publiées.

3) Modalités de transmission

Envoyer par mail à snu93@snuipp.fr

Des intentions, c'est plutôt bien mais des postes c'est mieux !

La circulaire de rentrée 2013 est parue au BO du 11 avril. Un texte qui fixe quelques orientations, mais entre peu dans le détail des mises en œuvre. 2013 s'annonce encore comme une année de transition.

Le ton a changé, mais la Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 reste une circulaire. Publiée au BO le jeudi 11 avril, on y retrouve les grandes lignes du projet de loi d'orientation et de programmation pour l'école, un projet de loi toujours en discussion au Parlement. Le texte affiche parmi ses priorités, celle de «*rénover en profondeur l'enseignement du 1er degré*». Sur les 7 000 postes annoncés pour la rentrée, «3 000 équivalents temps plein» iront au primaire pour tenir compte de l'évolution des effectifs d'élèves, de la scolarisation des moins de trois ans et de la mise en place du «*plus de maîtres que de classes*» dans des écoles situées dans un environnement social défavorisé. Une part de ces moyens sera également affectée au remplacement. Dans le bilan partiel de la préparation de la rentrée, le SNUipp note que les DASEN ont pour l'instant gardé près de 800 postes en réserve.

Figure également :

La formation des PE

Principale mesure déclinée, la création des ESPE annoncée pour la rentrée prochaine, la formation initiale des enseignants absorbant d'ailleurs toute une partie des postes créés.

9 heures pour la formation continue

Les intentions sont affichées avec 9 heures annuelles de formation professionnelle continue, des heures effectuées «*pour tout ou partie, sous la forme de sessions de formation*

à distance sur des supports numériques». Mais, rien n'est dit sur le retour d'une formation continue robuste sous forme de stages dans les futures ESPE.

La maternelle en un seul cycle

Les missions de l'école maternelle seront bien redéfinies autour d'un cycle unique. Mais la manière dont on passe de l'intention à l'acte reste à définir.

Nouveaux programmes et inclusion

Création d'un Conseil supérieur des programmes qui s'attachera à la réécriture des programmes de l'enseignement élémentaire «*en cohérence avec le nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture*» pour la rentrée 2015. Quant à la scolarisation des élèves «*à besoins éducatifs particuliers*», elle doit faire désormais l'objet d'une «*approche plus qualitative*» permettant de «*construire une École inclusive*», mais avec 350 emplois AVS supplémentaires à la rentrée programmés, il reste du chemin à parcourir.

Le retour des Rased ?

Les Rased sont explicitement évoqués par la circulaire mais le nombre de départ en stage spécialisé n'augmente pas et les créations de postes RASED pour la rentrée 2013 reste à la marge.

Pour la Seine Saint-Denis sur les 150 postes nouveaux pour la rentrée 2013 : 75 seront affectés à la création de nouvelles classes, 60 postes à l'augmentation de la brigade de remplaçants et 16 classes de moins de 3 ans. Aucun poste de maître supplémentaire ne vient s'ajouter aux 29 existants dans le département.

APC c'est vous qui décidez

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) vont venir se substituer à l'aide personnalisée à la rentrée prochaine. Une disposition nouvelle sur laquelle, pour le SNUipp, les enseignants doivent avoir la main.

Décryptage : «*des activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial. Le temps consacré aux activités complémentaires est de 36 heures*». C'est ce que précise la circulaire ministérielle du 21 février dernier qui met un terme aux soixante heures d'aide personnalisée mises en place par Xavier Darcos en 2008. Le SNUipp-FSU, qui avait contesté cette AP comme 80% des enseignants des écoles, prend acte de sa disparition, même si sa transformation en APC n'était pas sa demande.

Les équipes décident

Préparation d'un exposé, projet Théâtre, journal de clas-

se ou d'école, activités à la ludothèque, réalisation d'une fresque... Le champ des possibles est vaste, l'imagination des enseignants fertile, et c'est bien «*dans le cadre du projet d'école*» que doit s'inscrire la conception des APC. Qu'il s'agisse de leur contenu, de la constitution des «*groupes restreints*» d'élèves ou du moment où l'on place ces activités, ce sont les équipes qui ont la main. Il ne saurait dès lors être question que les IEN fassent revenir par la fenêtre une aide personnalisée décriée, mise à la porte par la nouvelle organisation des 108 heures. La bonne application d'une circulaire se vérifie surtout à l'épreuve du terrain. Confiance et liberté professionnelle doivent être reconnues partout et l'initiative doit être entièrement laissée aux enseignants.

Le SNUipp a demandé au ministre de faire preuve de fermeté auprès des recteurs et des DASEN pour que le message soit relayé sans ambiguïté dans les circonscriptions. Il invite les équipes d'écoles à alerter le syndicat en cas de difficultés. Pour que l'APC ne soit pas de l'AP déguisée...c'est vous qui décidez.